

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



L'ASCENSION

PARAPHRASE DU PSAUME : OMNES GENTES PLAUDITE MANIBUS

Peuples, applaudissez ! Du couchant à l'aurore,
Des splendeurs du matin à la nuit incolore,
Battez des mains avec transport !
Livrez aux quatre vents une hymne d'espérance :
Gloire au Verbe incarné qui vers le ciel s'élan-
[ce :
Vive le vainqueur de la mort !

Voyez le s'élever sur son char de victoire ;
Mille et mille escadrons font cortège à sa gloire :
Ce sont les escadrons des cieux.
Peuples, prosternez-vous ; de l'un à l'autre pôle,
Adorez en tremblant Celui dont la parole
Peupla le chaos ténébreux.

C'est lui qui de Satan vient d'abattre l'audace,
Le mettant sous nos pieds, et nous laissant sa
[grâce
Contre son dard envenimé.
Il veut bien nous choisir comme son héritage :
Ce Dieu rempli d'amour aimait-il davantage
Israël, peuple bien aimé ?

Et maintenant, joyeux, il s'en va vers son Père,
Lui portant, pour solder la rançon de la terre
Ses souffrances et son amour.
Entendez résonner le son de la trompette :
Aux célestes parvis quelle pompeuse fête
Ou lui prépare en ce grand jour !

anges qui remplissez les éternels portiques,
Chantez à notre Dieu vos plus divins cantiques,
Chantez, chantez en chœur !
Chantez à notre Roi sur vos harpes de flamme,
Chantez l'hymne d'amour que l'univers récla-
[me,

Chantez en ce jour de bonheur !
Car ce Dieu, c'est le Dieu de toute la nature ;
Car ce roi, c'est le roi de toute créature,

Et sur la terre et dans le ciel :
Pour chanter dignement sa majesté suprême,
Mettez dans vos accords une sagesse extrême.
Dans vos voix la douceur du miel.
* * *
Et vous, ô nations ! chantez avec ivresse,
Car ce Dieu de bonté, remplissant sa promesse,
Va vous délivrer à jamais ;
Il enverra d'en haut son Esprit de puissance.
Et ceux qu'il a choisis, tous remplis de vaillan-
[ce,
Viendront vous apporter la paix.

Les voyez-vous venir sur l'aile des tempêtes,
Le front serein et pur, méditant des conquêtes
Toutes d'amour et de bonté ?
Voyez-les aborder par milliers sur vos plages ;
Du Dieu qui les envoie ils sont bien les images :
Ils brûlent de sa charité.

Les voilà devenus des conquérants sublimes ;
Ils méprisent la mort, dorment sur les abîmes,
Se plaisent au désert brûlant.
Tombez, ô nations ! aux pieds de ces monar-
[ques :
Du Roi de l'univers ils portent haut les mar-
[ques,
Et leur pouvoir est bienfaisant.

Peuples applaudissez ! du couchant à l'aurore,
Des splendeurs du matin à la nuit incolore,
Battez des mains avec transport !
Livrez aux quatre vents une hymne d'espérance :
Gloire au Verbe incarné qui vers le ciel s'élan-
[ce :
Vive le vainqueur de la mort !
DERFLA.

HISTOIRE DE LA PAROISSE
DE SAINT-ALPHONSE
(Suite)
D'après le rapport que M. Beau-

det transmet à l'évêque sur sa nouvelle paroisse, le 20 août 1872, il appert qu'à cette date il y avait à Saint-Alphonse 1653 âmes, 1044 communicants, et 218 familles, toutes d'origine française. Les recettes de la fabrique étaient de \$2,053.27, et les dépenses de \$1,951.37. Les principales confréries et dévotions y étaient florissantes. La dîme se payait très fidèlement. De plus, et surtout, il régnait à Saint-Alphonse un bon esprit que le nouveau curé ne pouvait assez admirer.
M. Beaudet crut donc qu'il pouvait songer à terminer son église. Car il ne faut pas oublier que l'intérieur en était encore bien pauvre et bien dénudé. Un simple crépi sur les murs, voilà à quoi se réduisaient les embellissements que le zélé M. Potvin avait pu donner à la maison de Dieu. Les paroissiens de Saint-Alphonse comprirent bien vite que ce qu'ils avaient de mieux à faire, c'était de se rendre au désir de M. Beaudet, et de se mettre en frais de terminer leur église. Ils pouvaient d'ailleurs, maintenant que l'ancienne dette était payée, songer sans crainte à faire les dépenses qu'exigeraient ces travaux.
Le 15 mai 1873, M. Beaudet adressa à Monseigneur l'Archevêque de Québec une lettre, par laquelle il lui demandait la permission de faire terminer l'église de Saint-Alphonse, et d'emprunter pour cette fin une somme de 600 louis.
DERFLA.
(A suivre)

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

Aux AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

THS DUFOUR,

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,

Séminaire de Chicoutimi,

Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 8 JUIN 1895

LES ENNUIS DU JOURNALISME

Un *premier Chicoutimi!*

Il faut faire un *premier Chicoutimi.*

Les typos du "Progrès" attendent; L'OISEAU-MOUCHE est en souffrance.

Je ne trouve pas de sujet; c'est égal.

Il faut un *premier Chicoutimi.*

Que faire?

Depuis deux heures, je plonge et replonge désespérément ma plume dans mon encrier, jusqu'au fond. Rien ne sort, absolument rien.

En deça des Laurentides, tout est d'un calme désolant. Pas la moindre question qui offre un peu d'actualité. Car il ne suffit pas de traiter un sujet quelconque; c'est un sujet *actuel* qu'il faut. Sans cela, un journal a l'air de venir de l'autre monde. Aujourd'hui, il faut vivre dans le présent; il faudrait même devancer l'avenir, si on le pouvait.

De quoi voulez-vous qu'on parle?

De l'aqueduc? Eh! bien, oui, l'aqueduc. En voilà une question! La "Compagnie des Eaux de Chicoutimi" est fondée; il y a des actionnaires, des fondateurs, des directeurs; on souscrit, on paie un peu, et l'on emprunte le reste, et avec tout cela on construit un aqueduc qui donne..... de l'eau fraîche. Et c'est tout. Voilà mon sujet épuisé. Croyez-vous que c'est intéressant?

Passons à la lumière électrique, si vous voulez; mais je vous prévions que ce n'est pas plus drôle que l'aqueduc.

On a fondé une compagnie, etc., tout comme pour l'aqueduc, et l'on construit une ligne électrique dans

la rue Racine. On y voit une longue file de grands poteaux très droits et très propres. Cela donne déjà à Chicoutimi un air de fête; mais cela ne réjouit pas tout le monde, tant s'en faut. Plusieurs prétendent même que le tonnerre est là-dedans. L'OISEAU-MOUCHE se gardera bien d'intervenir.

Voilà ce qu'il y a de plus saillant dans notre ville.

Pas de suicide; ici tout le monde aime bien à se laisser vivre.

Pas de meurtre: pourquoi tuer son prochain? Il y a bien assez de gens qui meurent d'eux-mêmes. Au reste, ce n'est pas poli de tuer les autres.

Il n'y a pas d'éruption: pas de volcan. Il n'y a pas non plus de tremblement de terre; pas le moindre petit cataclysme en expectative.

Pas même de découverte, d'invention quelque peu merveilleuse. Je vous l'ai dit, nous jouissons d'un calme plat.

Si au moins notre journal avait quelque ennemi à combattre! Il paraît qu'il n'y a rien comme la lutte pour fournir matière à articles de journaux.

A ce point de vue encore, nous sommes dans la plus grande pénurie. Personne à pourfendre; pas la plus innocente victime à immoler. Et dire qu'il y en a qui en ont tant! Que voulez-vous? Ce n'est pas notre faute si L'OISEAU-MOUCHE pense comme tout le monde.

L'année dernière pourtant, au commencement des vacances, au moment où il volait à tire d'aile vers d'autres cieux, il reçut quelques taloches glorieuses. Suspendre son vol et ses vacances pour riposter, ce n'était pas la peine. Il continua donc de filer, accumulant les trésors de sa vengeance pour son retour. Hélas! quand il revint, l'ennemi avait disparu. On dit qu'il s'était réfugié en Europe.

L'OISEAU-MOUCHE pouvait-il sensément entreprendre pareille course au clocher? Non, assurément. Sa colère tomba. Quelques questions, du reste, vinrent alors le distraire; en bon oiseau-journal il s'en occupa, et oublia sa vengeance. Aujourd'hui, le voilà d'un calme, d'un calme aussi profond que le calme plat qui règne autour de lui.

Et nous n'avons pas de sujet pour notre *premier Chicoutimi.*

Parler études, grec, latin, examens, ce n'est certes pas plus gai que le reste.

Les examens! en voilà une invention, par exemple. Elle ne date pas d'hier, celle-là; mais elle n'a jamais créé d'enthousiasme. Si l'année scolaire ne se terminait pas par ce ténébreux inconnu, les choses n'iraient pas trop mal; on pourrait s'en donner un peu. Mais, tout le long de l'année, si on lève les yeux, on aperçoit l'examen, suspendu là-haut, inenace terrible, redoutable épée de Damoclès.

Quel épouvantable article nous ferions, si nous parlions des examens!

Quant aux vacances, les belles vacances dorées, ensoleillées, c'est un sujet que l'on réserve pour le prochain numéro.

Il ne faut pas anticiper.

LIVIVS.

LE DROIT D'ACCROISSEMENT ET LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE FRANCE

A l'iniquité fiscale par laquelle le gouvernement français vient de décréter virtuellement la ruine des congrégations religieuses, en France, le comité de l'Association catholique de la Jeunesse française a répondu en ces termes, dans une lettre adressée à M. Eugène Veuil-
lot :

..... "Le comité de l'Association catholique de la Jeunesse française partage pleinement les idées que vous avez si bien émises [sur la résistance au droit d'accroissement] : nous souhaitons une souscription générale des catholiques, mais nous ne voulons pas que les fonds recueillis servent à payer un impôt inique. Puisque le fisc veut l'argent des congrégations, qu'il le prouve !

..... "Il faudra de l'argent, pour soutenir la campagne de presse, de conférences, de brochures, destinée à éclairer l'opinion sur les injustices du droit d'accroissement. Dieu merci! ce qu'une législature a fait, une autre peut le défaire, et, si l'arbitraire nous ferme l'entrée des tribunes, nous pouvons porter notre appel devant le peuple entier.

"Il faudra de l'argent pour racheter les biens mobiliers des congrégations quand le jour de la vente sera venu..... Honte à quiconque, par amour du lucre, mettra une enchère sur ces biens de l'Eglise et du pauvre!..... Que l'Etat ne trouve pas d'acheteurs en face de lui!..... Nous le répétons donc avec vous, monsieur Veuil-
lot : rien pour le fisc, mais tout pour nous défendre."

Cette protestation indignée, ce généreux appel à la résistance à une loi manifestement injuste, ne sont que l'écho fidèle du sentiment unanime de toutes les honnêtes gens, quelles que soient leurs préférences politiques. Notez que la jeunesse française, née sous le régime démocratique, n'a guère d'attaches aux anciens partis, mais qu'elle est plutôt, en grande majorité, républicaine. La bataille terrible dont cette loi tyrannique, dite

d'accroissement, va être l'occasion, n'est donc point une lutte politique, c'est le combat pour la vie de l'Eglise de France contre la franc-maçonnerie, la lutte suprême de la justice outragée contre la force oppressive et brutale.

Peu de personnes, croyons-nous, se font une idée exacte de ce qu'on est convenu d'appeler l'impôt d'accroissement, et de la situation pénible qui est faite aux congrégations religieuses françaises par cette fiscalité sectaire. L'exiguïté de notre format ne nous permettant pas d'entrer dans tous les détails, aux personnes qui voudraient se renseigner parfaitement, et suivre phase par phase la marche de ce débat d'un intérêt si universel, nous conseillons de s'abonner à l'*Univers*, au *Monde*, de Paris, à la *Croix*, ou encore, à l'excellent *Ami du clergé*. Disons cependant quelques mots de cette fameuse loi et de ses résultats, en nous servant pour cela, de l'exposé si net et si lumineux qu'en a fait l'*Ami du clergé* dans son numéro du 2 mai.

A l'heure actuelle, QUATRE sortes d'impôts pèsent sur les congrégations religieuses en France : 1) les impôts de tout le monde, directs et indirects : contribution personnelle mobilière, contribution de portes et de fenêtres, patentes, octrois, etc. ; 2) l'impôt de mainmorte, dont sont grevées les fortunes immobilières, impôt créé pour remplacer le droit de mutation par décès ; 3) l'impôt sur le revenu, fixé à 4 o/o sur le revenu estimé à raison de 5 o/o de la valeur brute des biens meubles et immeubles possédés ou simplement occupés à titre locatif par les congrégations ; — pour les institutions laïques, quelles qu'elles soient, cet impôt est basé, non pas sur un revenu fixe imaginaire estimé à raison de 5 o/o, mais sur le revenu réel ; 4) l'impôt d'accroissement.

Qu'est-ce que l'impôt d'accroissement ?

Voici : Tous les membres d'une congrégation sont considérés par la loi comme possédant une part égale des biens de la communauté, et, à la mort de chacun d'eux, il faut payer le droit d'accroissement, c'est-à-dire 11 fr. 25 o/o de la prétendue parcelle de fortune dont sont censés hériter les membres survivants. Comme la perception de cet impôt était devenue difficile par suite de certaines décisions judiciaires très embarrassantes pour la régie, le gouvernement Ribot a

tourné l'obstacle en faisant abroger par un vote du Parlement l'ancienne loi d'accroissement, pour y substituer une nouvelle loi imposant une taxe équivalente de 0.30 et 0.40 o/o du capital des congrégations, payable chaque année. C'est ce qu'on appelle la taxe d'abonnement.

Or, de ces quatre impôts différents, le premier, et, dans une certaine mesure, le troisième seuls peuvent être dits communs aux congrégations et aux autres institutions ou sociétés laïques analogues. Les deux autres, c'est-à-dire l'impôt de mainmorte et le droit d'accroissement, avec, en plus, la taxe extraordinaire sur le revenu, n'existent que pour les communautés religieuses.

Maintenant veut-on avoir une idée claire de la choquante inégalité créée par cette absurde législation ? Procédons par des comparaisons empruntées à l'*Ami du clergé*.

Une communauté composée de quatre religieuses habite une maison d'école, évaluée, avec le mobilier domestique et le mobilier scolaire, à 25,000 fr., et, en outre, un capital de 75,000 fr. placé à 3 o/o pour assurer la subsistance de leur œuvre.

Voici ce que la communauté aura chaque année à payer :

No 1—Impôts communs	76 fr.
No 2—Taxe de mainmorte	24
No 4—Taxe sur le revenu :	
Ordinaire	90
Extraordinaire	200
No 4—Taxe d'accroissement	300
Total général	690

Le Monsieur d'à côté, qui possède une maison, cours, jardins, mobilier, etc., pour une valeur exactement égale et qui a aussi 75,000 fr. placés en rente à 3 o/o, paiera pour le tout :

Impôts communs	76 fr.
Taxe de 4 o/o sur le revenu	90
Total général	166

Différence 520 FR. !

Citons un autre exemple.

La société d'Assurances générales sur la vie possédait, le 31 décembre 1893, un capital brut de 573 millions. Là-dessus, la dite compagnie a payé 248,640 fr. d'impôts.

D'après l'estimation gouvernementale, le capital brut des congrégations françaises réunies n'at-

teint pas 500 millions de francs. Là-dessus, les congrégations paieront en impôts anciens nouveaux la somme de TROIS millions, c'est-à-dire 12 fois plus que la société patronisée par Rothschild !

Et la raison de cette différence, s'il vous plaît ?

Pas autre que celle-ci : les membres des congrégations sont des religieux, et le baron juif, au lieu d'aller tête nue et pieds nus, vêtu d'une robe de bure, est, au contraire, bien chaussé, habillé d'une redingote et coiffé d'un chapeau de soie.

Telles sont les charges dont on écrase les communautés religieuses ; tel est, en particulier, cet impôt d'accroissement que le juif Reinach appelle une fiscalité sectaire, et Jules Simon une iniquité ; que des journaux anti-cléricaux ou libres-penseurs, comme le *Temps*, l'*Eclair*, le *Journal des Débats*, le *Petit Journal*, la *Liberté*, la *République Française*, etc., etc. ont flétri ; mais dont l'un de nos écrivains catholique, certes ! n'a pas trouvé la définition dans le dictionnaire de Littré !

— Impôt sur le vide, puisqu'on impose des revenus qui n'existent pas ;

— Impôt inégal, puisqu'on frappe comme étant du 5 o/o des revenus qui ne rapportent que 3 o/o à tout le monde ;

— Impôt à répétition, puisqu'on taxe deux fois une même matière imposable ;

— Impôt menteur, puisqu'on assimile à des sociétés financières des congrégations dont tous les revenus servent à donner gratuitement l'enseignement et l'éducation aux enfants du peuple ;

— Impôt anti-social au point de vue moral et au point de vue financier.

Au point de vue moral. Les congrégations ont toutes un but religieux ou charitable à un titre quelconque : secours aux indigents, soin des vieillards, des malades, des infirmes, des blessés sur le champ de bataille ; éducation de l'enfance qu'elles élèvent dans le respect de Dieu, de l'Etat, de la société, dont elles sont le plus solide ; et, hélas ! peut-être l'avant-dernier rempart contre les coups meurtriers de l'Anarchie et de la morale sans Dieu !

Au point de vue financier. Les 160,000 congréganistes de France réalisent un travail évalué, au bas mot, à 128 millions que, sans eux, l'Etat serait

obligé de payer. Ajoutez à ce chiffre environ 80 millions que coûteraient à l'Etat les œuvres d'assistances accomplies gratuitement par les religieux. Soit, en tout, 208 millions que le gouvernement devrait tirer annuellement du trésor pour payer les gens qui feraient la besogne des religieux.

«L'Etat, ajoute l'Ami du Clergé, sait tout cela parfaitement, et mieux que vous et moi, lui qui a entre les mains la statistique des innombrables bonnes œuvres qu'exerce sur le sol français le zèle des congréganistes de tout sexe, de tout ordre. Il sait que c'est là un service suprême, inappréciable, rendu à la société : n'importe ! La franc-maçonnerie ordonne ; il obéit et étrangle toutes ces victimes ; il déclare de sang-froid que les congrégations sont des sociétés purement financières, tout comme des compagnies de gaz ou de chemins de fer ; il ment odieusement, et en a parfaitement connaissance ; n'importe ! Ce qu'il va faire est une ruine morale, irréparable pour la France, n'importe ! Les pauvres vont gémir et pleurer ; n'importe ! Le peuple pourrait bien ouvrir les yeux, qui sait ? La République en périra peut-être ! Encore et toujours, n'importe ! C'est une curée immonde de sang innocent et d'ignominies. Il s'y vautre. Après lui le déluge ! Ainsi le veulent les rois de l'or et du triangle, les tout puissants maîtres du jour. »

Rien d'étonnant qu'une pareille monstruosité ait soulevé une réprobation générale.

Maintenant que fera-t-on ? Les congrégations consentent bien à périr, mais non pas à s'étrangler de leurs propres mains. La résistance s'organise donc sur toute la ligne, et, il nous fait plaisir de voir que la Jeunesse catholique prend une part active à la lutte.—A nos cousins de la vieille France nous criions : bravo ! Peu importe que vous sortiez victorieux du combat, l'Eglise et la France auront du moins appris à compter sur vous.

JACQUES-CŒUR.

VIVENT LES PAROISSIENS DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES ET LEUR BRAVE CURE !

Voilà ce que disaient avec conviction et reconnaissance les membres de la fanfare, après leur belle excursion du 30 mai dernier.

Rien d'étonnant à cela, nous avons été si chaleureusement accueillis, les parents de nos confrères, particulièrement, avaient donné tant de marques de sympathie, et..... nous avons goûté la généreuse hospitalité de monsieur le Curé !

Nous la fîmes donc cette promenade traditionnelle. Le matin nous étions en voiture, causant gaiement, riant, chantant. En avant ! les petits chevaux canadiens du Sagueuay ; ne savez-vous pas comment on monte les côtes, et, encore mieux, comment on les descend ?

On arrive ; vite ! un morceau de bande pour saluer monsieur le curé (à tout seigneur tout honneur) et aussi pour ses ouailles, et enfin, pour faire voir que ce n'est pas pour rien que nous tenons ces machines en cuivre qui brillent au soleil. Ce ne fut pas le seul nous en exécutâmes bien d'autres encore ; il y en eût de la musique, ce jour-là à St-Dominique de Jonquières. On nous a dit depuis que les échos des bois en répètent les accords, que l'air est encore rempli d'harmonies et que le temple splendide en résonne toujours.

Mais on ne peut vivre seulement d'idéal, ici-bas ; il faut quelques chose de plus. Voyez-vous, là-bas, ce joli bocage au bord de la majestueuse rivière, tout près de la demeure de M. L. Bergeron ? O nature, que tu es belle, lorsqu'ainsi..... nous faisons des crêpes ! Ah ! oui ! nous en fîmes des crêpes, et qui n'a connu ce plaisir quand il était au collège ?

Heureuse journée ! sur la terre et sur l'onde nous passâmes des heures charmantes.

Le soir venu, il ne nous fut pas permis de souper chez nous, c'est-à-dire là où nous avions dîné, mais bien à la table de M. le curé, dont le cœur est grand, plus grand que lui-même. C'est lui qui sait nous divertir..... avec des desserts ? certainement : et aussi avec des histoires..... et des histoires vraies, et intéressantes, par-dessus le marché.

Nous savons maintenant pourquoi un certain monsieur, autrefois confrère de monsieur le Curé, n'aime pas les collèges classiques. Dame ! ce n'est pas surprenant ; quand on ne mérite pas de s'en faire aimer, on les quitte, et plus vite qu'on ne voudrait. On peut même en quitter plusieurs de suite. Prenez garde aux mauvaises lectures, mes amis, ce *quidam* en avait déjà fait beaucoup à cette époque, et il paraît qu'il ne s'en est pas guéri.

Allons maintenant rendre grâce au ciel, et terminer cette journée par la prière. Les cloches carillonnent harmonieusement : c'est pour nous inviter au mois de Marie.

Ce n'est pourtant pas dimanche, mais il y a foule. S'il fallait aussi, que toutes les paroisses fussent en mesure de faire de la musique comme la nôtre, que pourrions-nous faire en retour de l'hospitalité de nos aimables voisins ?

On écoute avec un intérêt visible, la pieuse allocution de M. le Directeur, et la musique sacrée enchante tous les assistants.

Après la cérémonie, M. le curé nous remercie en termes émus : il avait déjà oublié ce que nous lui devons.

Une sérénade encore aux braves paroissiens, et, vite, rendons-nous à la gare ; le convoi, cette fois, n'a pas eu assez d'esprit pour être en retard.

Au revoir, bons amis..... Houp ! houp !

la locomotive hurlante et fumante s'ébranle et nous entraîne à toute vitesse.

Nous allons nous reposer et faire de beaux rêves.

LÉVI.

PHILOSOPHIE DE TOUT LE MONDE

L'"acte d'être" reçu dans une essence, nous l'avons vu, est borné par cette essence et s'y conforme, comme le contenu est borné par le contenant et s'y conforme. Si l'on nous objectait que dans le cas où l'essence qui reçoit serait infinie l'"acte d'être" pourrait être à la fois reçu et infini, nous répondrions simplement qu'une essence qui a besoin de recevoir l'existence ne peut être infinie.

Ainsi donc il est universellement vrai que l'être fini est composé de deux éléments qui sont : "acted d'être" reçu ; essence qui le reçoit. L'existence est reçue dans l'essence et lui donne d'être réellement ; l'essence reçoit l'existence chez elle et lui donne d'être ceci où cela. Dès lors que pour désigner un être existant réellement on est obligé d'ajouter quelque chose au verbe *être* qui exprime l'"acte d'être" ou l'existence, il s'ensuit que cet être est fini ; et les mots qui suivent le Verbe *être* font connaître ses limites.

Du sein de l'éternité j'entends une voix qui dit : je suis celui qui suis, c'est là tout mon nom ; j'adore et je dis : c'est l'être infini qui parle, c'est Dieu lui-même. Mais que, dans l'espace immense occupé par la création, une être créé élève la voix et veuille se faire connaître à moi en disant : je suis ; je continue à prêter l'oreille et j'attends la suite. Elle ne tarde pas à venir : je suis une substance, je suis un accident ; je suis un ange, je suis un homme ; je suis Michel, je suis Gabriel ; je suis Pierre, je suis Paul. Mon esprit fait alors le même travail de classification et de détermination que l'orsque j'étudie la géographie et qu'il s'agit de trouver la position qu'occupe sur la carte telle ou telle contrée, telle ou telle ville déterminée.—Il s'agit de trouver Paris, par exemple. Paris est en Europe : voici l'Europe ; Paris est dans la France : voici la France ; dans la France, Paris occupe telle position au bord de la Seine qui est au nord de la France : voici le Nord de la France, voici la Seine, voici Paris.—De même je trouve la position que Gabriel occupe parmi les êtres créés en cherchant dans

le genre substance, dans l'espèce substance spirituelle, dans l'espèce substance spirituelle séparée, dans l'individualité Gabriel. Et, en faisant cette recherche, je trace pour ainsi dire tout autour de cet être une ligne qui marque ses limites et détermine jusqu'où il va, où il ne va pas. Et pour trouver la position de la substance créée elle-même, il faut chercher dans l'être, département de l'être, à qui il convient d'exister sans sujet d'inhérence.

DERFLA.

SOUVENIRS DU PASSÉ

Bientôt va débarquer sur les plages de notre Canada, un homme, cher au cœur de tout Canadien français, et par le sang qui coule dans ses veines, et par le nom qu'il porte, l'un des plus glorieux de notre histoire. Nous vous saluons, ô noble descendant du dernier de ces fiers héros qui sont venus verser leur sang sur le sol de notre patrie pour la défendre de leur épée, et l'immortaliser par leurs merveilleux exploits ! Reconnaissance, honneur à vous, marquis de Lévis, qui avez su répondre aux vœux patriotiques qui vous appelaient depuis longtemps parmi nous. Vous vous êtes ressouvenu des liens glorieux qui vous unissent à nous, enfants dévoués et toujours fidèles de la vieille France que nous aimons encore, et que nous bénissons malgré ses égarements et ses fautes ! A la nouvelle de votre prochaine arrivée, tout le peuple canadien tressaille. Il semble que le livre de nos gloires passées se soit tout-à-coup éclairé d'une lumière nouvelle, que le tableau des hauts faits, accomplis à cette époque héroïque, où nos pères, commandés par votre illustre aïeul, disputaient aux fils d'Albion le sol de notre patrie, se soit revêtu d'un coloris et d'une fraîcheur qui en rendent l'éclat incomparable. Tous nos souvenirs sont ravivés ; un feu d'amour et de patriotisme les anime et les embrase ; nous revivons les jours d'antan ; nous redevenons les témoins vivants de cette lutte sanglante de deux siècles qui devait enlever à la France notre beau Canada ; avec la patrie, nous tressillons d'allégresse et d'orgueil à l'annonce de la victoire, et, dans la défaite, nos cœurs souffrent de cruelles blessures. Depuis longtemps la fortune est incertaine, elle hésite. Enfin, après des péripéties, elle se prononce pour la force, et le droit

est vaincu. Déjà l'Anglais est maître de notre sol, tout cède devant le nombre et bientôt notre dernier boulevard livré par la trahison, tombe au pouvoir de l'ennemi. Mais pour arriver là, il lui a fallu passer sur les cadavres sanglants des derniers défenseurs de la patrie. N'y a-t-il donc plus d'espoir ? Le Canada ne sera-t-il plus jamais une terre française ? Canadiens, levez les yeux. Le chevalier de Lévis paraît ; la fortune va changer. Comme un lion, rugissant à la vue des siens tombés sous les coups du chasseur, il se précipite sur l'Anglais, l'écrase, le broie sous ses pieds, et là, fier, debout au milieu des ruines de la colonie que sa victoire ne peut sauver, agitant une dernière fois le drapeau fleurdélié, il semble être le Dieu de la victoire. Tu es vengé, Montcalm, et vous, Canadiens, vous êtes tombés, mais en vainqueurs, comme autrefois les Machabées. Les Anglais n'ont pas conquis le Canada : la France l'a cédé, et il n'eût tenu qu'à elle que nous fussions jusqu'aujourd'hui des sujets français. Mais que dis-je ? Dans la poitrine du Canadien bat encore un cœur français. Sans cesse notre regard se porte vers la France et ses joies, et ses tristesses sont les nôtres. Sa belle langue, nous l'avons conservée pure et intacte ; sa religion, nous l'avons gardée comme le dépôt le plus sacré qu'elle nous ait confié. Pour la défense de notre nationalité, les Papineau, les Plessis, les Viger, les Bédard et les Cartier n'ont pas hésité à dépenser, avec le plus admirable courage, leur fortune, leurs talents et leur vie entière.

L.-D. LEMIEUX.

ECHOS DU SÉMINAIRE

30 MAI—Excursion des fanfaristes à Saint-Dominique. Un oiseau-mouche fait partie de l'expédition. Il nous en donnera des nouvelles.

31 MAI—Clôture du beau mois de Marie, que l'on voit toujours avec regret disparaître dans le passé.

5 JUIN—Il a régné à l'étude, ces jours-ci, une activité peu ordinaire. Chacun était à son poste ; depuis le grave flûtant jusqu'à l'humble élève de première, tout le monde faisait feu des yeux sur ses livres. La cause secrète de ce zèle au travail était l'approche de l'examen.

Le temps presse. On commence aujourd'hui l'épreuve écrite dans toutes les classes, moins la Physique et la Rhétorique, qui se réservent pour le baccalauréat universitaire.

Après l'examen écrit viendra l'oral, et le tout se terminera, le 21 du courant, par la distribution des prix et.....les vacances !!

COURRIER DES COLLÈGES

Le 27 mai dernier, il y a eu soirée, au Séminaire de Québec, à l'occasion de la fête du Rév. M. Mathieu, le zélé directeur de ce tableau.

Comme on le voit par le programme, notre ancien professeur de déclamation, M. Adj. Rivard, avocat, y a dit deux monologues. Nul doute qu'il a su, en cette circonstance comme toujours, enlever son auditoire. Que l'OISEAU-MOUCHE aille lui porter les félicitations de ses anciens élèves de Chicoutimi.

Au Collège de Montréal, on a répété "Antigone", devant un public d'élite. Tous les assistants se sont montrés enchantés. Vive le grec et ses amis !

PREMIERS ET SECONDS

MOIS DE MAI

Philosophie senior : 1er, M. H. Dumas ; 2e, M. P. Gagné.
Philosophie junior : 1er, M. A. Gaudreault ; 2e, M. Frs Bergeron.
Rhétorique : 1er, M. Eug. Bellay, 2e, M. Alph. Huard.
Belles-Lettres : 1er, M. Ach. Tremblay ; 2e, M. Jos. Sheehy.
Versification : 1er, M. Edm. Duchesne ; 2e, M. L.-T. Saucier.
Humanités : 1er, M. Art. Bourgoing ; 2e, M. Edm. Côté.
Quatrième : 1er, M. Eug. Tremblay ; 2e, M. P. Tremblay.
Troisième : 1er, M. J.-A. Gagné ; 2e, M. Ths Topping.
Seconde : 1er, M. J. Brassard ; 2e, M. D. Villeneuve.
Première : 1er, M. Alf. Jalbert ; 2e, M. Chs Goulet.

SÉANCE ACADÉMIQUE

Dimanche soir, à 7½ heures, aura lieu, dans la salle du Petit Séminaire, une séance solennelle de l'Académie Saint-François de Sales. Les Messieurs sont admis.

LE MESSAGER DE SAINT-ANTOINE

BULLETIN MENSUEL DE LA DÉVOTION A SAINT ANTOINE DE PADOUE ET DE L'ŒUVRE DU PAIN, PUBLIÉ À L'HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER CHICOUTIMI

L'OISEAU-MOUCHE est heureux de présenter à ses lecteurs ce gentil confrère. Fondé dans le très louable but de propager la dévotion au grand Thaumaturge de Padoue, et d'étendre, par ce moyen, le règne de Jésus-Christ, rédigé avec soin par deux prêtres instruits et zélés, le *Message* fera du bien. Il sera le fidèle écho des merveilles sans nombre opérées par l'intercession du bon saint Antoine, l'interprète autorisé de ceux qui ont à rendre grâces pour les bienfaits reçus, et surtout l'organe de l'*Association universelle*.

Qu'on nous permette de citer un extrait d'une note de la Rédaction, placée en tête du premier numéro.

"Notre bulletin a-t-il sa raison d'être ?

"Telle est la question que nous nous sommes posée, avant d'en entreprendre la publication ; telle est sans doute aussi la question que se posent nombre de nos lecteurs, en recevant ce premier numéro.

"Voici notre réponse :

"C'est notre conviction profonde que la dévotion à saint Antoine de Padoue, telle qu'elle s'offre aujourd'hui, avec son déploiement de foi naïve, de prière, de charité chrétienne, et avec les larges aumônes qui en sont le résultat, répond à un besoin de notre époque.

"Qu'elle se généralise, et la paix ne sera pas loin d'être faite entre le capital et le travail, entre la richesse et la pauvreté. Quand parut saint Antoine, au XIII^e siècle, la société souffrait d'un malaise semblable à celui qui la travaille aujourd'hui. Les faibles gémissaient sous le joug des puissants. L'orgueil et le mépris régnaient en haut ; en bas, il y avait l'envie et la haine ; à presque tous les degrés de l'échelle sociale, se rencontraient l'amour éfréné des jouissances.

"Saint Antoine prêcha aux grands le détachement et l'humilité, aux déshérités de la fortune, l'abnégation, à tous, l'amour du prochain. On l'écouta. Dès lors, les riches considérèrent les pauvres comme leurs frères, et les secoururent ; les pauvres apprirent à supporter patiemment leur misère, à préférer les biens de l'âme à ceux du corps, et l'équilibre fut rétabli.

"Telle fut l'effet salutaire de la prédication de saint Antoine.

"C'était là sans aucun doute une mission spéciale que Dieu lui avait confiée.

"Aujourd'hui, comment ne pas voir la main de la Providence dans la rapidité avec laquelle se répand la dévotion au même saint Antoine ? Dieu ne l'aurait-il pas suscité de nouveau, ce Thaumaturge, pour coopérer à une nouvelle régénération de la société ?

Pour nous, nous n'en doutons pas."

Le *Message* est le complément naturel du bel opuscule de M. l'abbé DeLamarre : *La Dévotion à Saint-Antoine*, ouvrage dont la deuxième édition est presque entièrement épuisée.

Qu'on s'abonne donc à cet intéressant bulletin. Le prix de l'abonnement n'est que de vingt-cinq sous.

J.-C.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Jos. Tremblay, père de notre confrère de Quatrième, M. Eugène Tremblay, arrivée à Saint-Alphonse, le 5 du courant. Nos condoléances à la famille éprouvée.

PREMIÈRES IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Le prisonnier de Martial, l'homme méprisé, a détrôné l'orgueilleux philo-sophe, le puissant empereur, auprès du théâtre même de ses humiliations. Empruntons le langage de l'apôtre pour nous écrier : *Infirmus mundi elegit Deus, ut confundat fortia.*

UNE PROMENADE

DIMANCHE SOIR.—Petit à petit je fais connaissance avec la Ville Eternelle. D'abord je me familiarisai avec les environs du Collège canadien, et les quartiers de la Minerve et du Collège romain, où je suis les cours de théologie ; puis j'agrandis le champ de mes ex-

ursions, non cependant sans m'égarer parfois dans les rues tortueuses de la vieille capitale. Il n'est pas rare dans ces courses qu'on arrive tout à coup au Tibre ; c'est une bonne fortune, car il nous fournit des points de repère pour nous mettre sur la bonne voie.

Cet après-midi j'ai voulu faire une promenade sans but déterminé. Laissant derrière moi Sainte-Marie-Majeure, je gravis la montée du Quirinal. C'est au sommet, à l'intersection des rues des Quatre-Fontaines et du Vingt-Septembre, que sont placées les quatre célèbres fontaines qui donnent leur nom à la rue. À cet endroit, on a le palais du Quirinal à sa gauche ; à droite, on aperçoit au loin la porte Pie. C'est par là que les troupes de Victor Emmanuel entrèrent dans Rome, le 20 septembre 1870. J'ai vu la semaine dernière l'endroit où la brèche a été pratiquée ; j'ai lu les noms des soldats morts en combattant contre les zouaves pontificaux, et l'inscription qui l'accompagne ; des couronnes de laurier sont suspendues tout autour. Un jour, pourtant on fera disparaître ces marques, hélas ! trop évidentes, du triomphe passager des loges maçonniques.

Je descends le versant nord-ouest du Quirinal ; j'admire en passant la façade du palais Barberini, je traverse la place de ce nom et j'entre dans la rue Sixtine qui est le prolongement de celle des Quatre-Fontaines. J'arrive à l'église de la Trinité-des-Monts ; au lieu de continuer au Pincio, je descends, par le vaste et imposant escalier d'Espagne, à la place désormais célèbre par la colonne de l'Immaculée Conception, inaugurée par Pie IX, le 8 décembre 1857. Je me dirige enfin vers l'église de Saint-Joseph à Capo le Case.

C'est avec peine que je puis y pénétrer tellement est nombreuse la foule qui se presse pour entrer et sortir. On y célèbre le troisième centenaire de la mort de saint Jean de la Croix, réformateur de l'ordre des Carmes, lesquels desservent cette église ainsi que celle de Notre-Dame des Victoires. Un prédicateur était dans la tribune et la parcourait en tout sens en faisant force gesticulations. L'auditoire paraissait prêter attention au discours ; pour moi, je ne pouvais suivre l'orateur, puisqu'il parlait en italien. Mais que cette déclamation me parut théâtrale ! Com-

me l'homme apparaissait, avec l'ambition de produire de l'effet, et combien peu on sentait le prêtre simple et sans prétention qui ne cherche que le bien des âmes et la gloire de Dieu ! Il faut avouer que le caractère italien se prête volontiers à ce genre d'éloquence, qui peut sembler quelque peu exagéré à nous, habitants du Nord.

Je m'en retournais au Collège, lorsque je vis venir un homme qui attira mon attention ; sa démarche, tout son maintien me rappelèrent un de mes paroissiens, et soudain je me trouvai transporté par la pensée au milieu de mes ouailles. L'imagination, en pays étranger, est si facilement mise en éveil pour raviver le souvenir des choses du pays ! L'illusion ne dura qu'un instant, la réalité la remplaça bientôt et me laissa seul, coudoyant des étrangers que je ne connaissais pas et qui ne parlaient pas la langue que j'ai apprise de ma mère.

LE PLAIN-CHANT

8 DÉCEMBRE.—Je ne suis pas musicien et je ne puis sentir toutes les beautés répandues dans une œuvre de grand maître. Ce que j'aime, ce qui m'émeut, c'est le chant grégorien. Est-il rien de plus solennel, par exemple, que la messe royale ou celle du second ton ? Il y a tel introït, telle antienne qui vous ravissent. Le chant des psaumes respire une simplicité pleine de grandeur qui fait passer dans nos âmes les sentiments qui animèrent le saint roi David ; on soupire avec lui au souvenir de ses faiblesses ; avec lui, on se laisse entraîner aux élans de la reconnaissance, à la pensée des bienfaits du Seigneur, et l'on se réjouit du bonheur qu'on éprouve à son service.

Le chant grégorien ressemble aux cloches. Elles aussi font vibrer nos âmes à leur unisson. Quelquefois elles rendent un son triste comme la mort, adouci cependant par une note d'espérance : ce sont des glas. L'Église compte-t-elle un enfant de plus arraché à l'esclavage du démon, alors c'est un cri d'allégresse que jettent à tous les échos les joyeuses volées du carillon.

Le plain-chant, les cloches sont, avec les orgues, les trois grandes voix de l'Église qui suffisent à tout et que rien ne peut remplacer.

(A suivre)

LAURENTIDES.